

« Prix SEMARDEL »
Vendredi 24 Juin 2022 à BOUTERVILLIERS (91)
Organisée par le Vélo Club d'Etampes

Catégories	Dossards	Départs	Distances	Tours	Limité à	Prix d'équipe
1/2/3/4èmes catégories (*)	19h00	20h00	70,2 Kms	54	100	Scratch
Dossards	Salle des fêtes, rue du Périgord à Boutervilliers					
Départs - arrivées	Même lieu. Respecter le site.					
Circuit	De 1,3 kms					
Observation	Les coureurs doublés devront descendre de vélo (sauf le peloton)					
Invitations	<p>Course ouverte aux :</p> <p>FFC (R3 moins de 200 points au 31/12/2021): seront en 1^{ère} catégorie UFOLEP 1, FFC D1 et FFC Juniors sans mention « Junior D1 ou D2 » seront en 2^{ème} catégorie</p> <p>UFOLEP 2, FFC D2 et FFC Juniors D1 seront en 3^{ème} catégorie UFOLEP 3 et FFC D3 et FFC Juniors D2 seront en 4^{ème} catégorie</p> <p>Attention : trois invitations maximum dans la saison.</p>					
Engagements	<p>Auprès de : Fabrice ANTON 10, allée de l'espérance - 91180 St GERMAIN LES ARPAJON Tel : 06.62.42.87.34 – celimat0103@gmail.com</p> <p>Tarifs FSGT : adultes : 5 €, Jeunes : 4 € Tarif UFOLEP et FFC : Jeunes 7,50 €, adultes : 10,50 €</p> <p>Engagements :</p> <ul style="list-style-type: none"> . par mail (celimat0103@gmail.com) pour le cas où il y aurait des perturbations dans la distribution du courrier . et par envoi postal avec le règlement sans lequel l'engagement préalable par mail ne sera pas validé. <p>Pas d'engagement par téléphone. Chèques à l'ordre du VC Etampes</p> <p>Les engagements jusqu'au <u>Mardi 21 Juin midi inclus</u>, seront réservés prioritairement aux licenciés FSGT. Puis dans la limite des places disponibles, prise en compte des demandes d'invitations, puis des engagements arrivés chez l'organisateur après le 21 juin</p> <p>Les engagements de coureurs de 5^{ème} catégorie sont acceptés (assimilés à la 4^{ème} catégorie). Ils seront mis (dans l'ordre d'arrivée des demandes d'engagements) sur liste d'attente jusqu'au 21 juin midi puis admis si la limitation à 100 coureurs n'est pas atteinte, avec diffusion, sur sites, d'une liste provisoire des engagés dans la journée du 23 juin (A consulter sur site de l'EC Morsang par les coureurs concernés)</p> <p>Pour le cas où leur demande d'engagement ne pourrait pas être satisfaite, le club organisateur remboursera le ou les engagements non acceptés en raison de la limitation à 100 coureurs.</p> <p>Les engagements <u>sur place</u> (+ 2 €) ne seront acceptés que jusqu'à la limite de 100 coureurs.</p>					